Le Service Coopération au Développement

Association agréée par le ministère des Affaires étrangères et européennes, le SCD est un **organisme chrétien d'échange et de solidarité internationale** et de participation au développement par le volontariat.

Fondé en 1959 à Lyon, le SCD est le troisième et plus ancien organisme français de volontariat de solidarité internationale et service civique avec 300 volontaires présents dans plus de 50 pays du Sud et de l'Est.

Vous pouvez participez au travail du SCD et à ses actions en faisant un don.
Ces dons ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu (IRPP) : 66% de réduction dans la limite de 20% du revenu imposable.
Les dons dépassant le plafond sont reportables sur les 5 années suivantes et ouvrent droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

RESPLANDOR, qu'est-ce que c'est ?

Pendant un an, un jeune couple visite des Foyers de Charité en Afrique, en Asie et en Amérique Latin. Leurs objectifs ? Faire découvrir les Foyers de Charité en Europe et ouvrir la voie à d'autre jeunes qui partiront comme volontaires solidaires pour des missions sanitaires, sociales, techniques ou pédagogiques. www.resplandor.fr

DON fait au profit du projet RESPLANDOR

- ✗ par chèque à l'ordre du SCD
- ✗ par virement bancaire
- ✗ par le site Credofunding ***www.credofunding.fr/fr/resplandor***

BIC : CCBPFRPPLYO Domiciliation BP2L LYON VICTOR HUGO
IBAN FR76 1390 7000 0000 1028 0178 337

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° de COMPTE
13907	00000	00102801783

Là-bas pour eux, chacun de vos dons est utile et fait vraiment la différence. Par votre geste vous êtes aussi volontaire pour un monde plus solidaire.

Merci de compléter et retourner le bulletin ci-dessous par courrier postal à :
SCD 18 rue de Gerland 690007 LYON (France)

✂ - - -